



Echos du Conseil municipal du 26 juin 2012

Le point principal de ce Conseil était sans doute l'examen du bilan financier de l'année 2011 (le compte administratif). Ce bilan est très positif, puisque l'épargne nette est la plus forte jamais connue et que l'endettement par habitant est faible. Mais dès 2012, l'endettement va réaugmenter et il nous faudra tenir un niveau d'épargne conséquent pour y faire face. Comme l'a dit Bernard AUNETTE, nous devons rester vigilants.

Bonne lecture !

Vous pouvez retrouver ces 'échos' et les précédents sur mon BLOG :

Patrick COTREL,
Adjoint au Maire de Sainte-Luce
Conseiller de Nantes Métropole
<http://www.patrickcotrel.com/>

Déclaration préalable :

Bernard AUNETTE (Information du Maire) :

(Résumé) Le 17 juin, nous avons eu la confirmation du vote en faveur de la gauche et de la sanction de la droite. C'est une belle victoire, mais en même temps une immense responsabilité donnée à la gauche. Félicitations à Michel Ménard et merci pour son travail depuis 5 ans. Nous espérons une société plus juste et répondant à l'intérêt général.

Concernant le chronobus, la déclaration d'utilité publique a été prononcée et les travaux vont pouvoir commencer. La municipalité souhaite accompagner les travaux sur l'axe central par des aménagements sur les autres axes de circulation. Nous travaillons aussi sur la réorganisation des autres lignes de bus, sur les déplacements doux, sur le stationnement en centre-ville et sur le PAVE (Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics) de façon participative.

Concernant l'urbanisation, nous refusons d'appliquer la loi permettant d'augmenter de 30% les règles concernant la hauteur des immeubles.

Nous avons une forte progression de la démographie communale que nous devons réguler et maîtriser. La prochaine modification du PLU permettra de ralentir l'urbanisation et pour pouvoir adapter nos équipements municipaux à cette démographie.

Pour cela, nous devons avoir une gestion rigoureuse de l'action et les finances communales. De ce point de vue, le compte administratif 2011 est encourageant, puisque nous avons investi pour 8 Millions € depuis 2008, avec un en-cours de la dette par habitant en forte baisse. Les finances communales sont saines, mais nous devons rester vigilants car nous entamons en 2012 une phase de travaux importants avec le multiaccueil, la rénovation du restaurant scolaire de la Reinetière, les extérieurs des Pommés des Pins et les salles annexes de la salle Le Bonniec.

Je vous remercie de votre attention.

Christelle PIQUIN : (au nom du groupe Sainte-Luce Toujours)

(résumé) Nous voulons réagir au texte de l'édito de Sainte-Luce Magazine qui parle de « tentation de repli sur soi des Lucéens ». Ces propos nous interpellent.

Dans cet édito, nous sommes implicitement accusés de refuser d'accueillir les nouveaux habitants. C'est déplacé et désagréable.

Le nombre de logements nouveaux explose : le PLH sert-il à quelque chose ? Où allons-nous, en matière de construction de logements ? Le savez-vous vous-même ? Les habitants ne comprennent pas ce qui se passe, car vous ne leur expliquez pas.

Où est la démocratie participative, alors que nous n'avons pas d'information ?

Faites une réunion publique sur l'urbanisme !

Claude ROUSSELOT (au nom du groupe Harmonicité). Quelques commentaires sur les élections législatives.

A Sainte-Luce, Nous saluons la victoire de Michel Ménard. Celui-ci a bénéficié d'un excellent report des voix divers gauche et écologistes car Il est passé de 48,45% au 1^{er} tour à 64,79% au 2^{ème} tour. Aussi, nous espérons qu'il saura porter les aspirations de la Gauche, dans toute sa diversité.

Au niveau national, les citoyens ont voulu donner à la gauche au pouvoir les moyens de mettre en place son programme, rejetant ainsi la politique menée par la droite. Quelques constats cependant :

- Le fort taux d'abstention nous interroge. Pendant 5 ans, l'hyperprésidentialisation a conduit à minorer le rôle de l'Assemblée Nationale. De ce fait, les Français ont peut-être accordé moins d'importance aux élections législatives.

Et pourtant l'Assemblée Nationale est bien la base de la démocratie. Il est donc urgent de lui redonner du pouvoir.

- La droite a été battue à cause de l'extrême-droitisation de sa campagne et l'utilisation de la caricature (par exemple en comparant le Front de Gauche et le Front National).

- Le Parti socialiste obtient à lui seul la majorité des sièges, au détriment de la diversité de la gauche. Le phénomène de bipolarisation de la vie politique se renforce. Espérons que cette nouvelle assemblée saura tenir compte de la diversité de la gauche qui s'est exprimée au premier tour, et introduira une dose de proportionnelle.

- La parité, même si elle s'améliore, est encore très loin d'être effective : seulement 27% des députés sont des femmes.

- Nous espérons aussi que la promesse faite de non-cumul des mandats sera tenue.

L'équipe présidentielle et l'Assemblée Nationale ont de grands chantiers à mettre en œuvre pour résoudre les problèmes de chômage, de pauvreté et de crise. Les citoyens et citoyennes attendent le changement : celui qui permettra un meilleur partage des richesses, l'accès à un travail pour tous, le droit à un environnement sain et durable et des services publics de qualité.

Venons-en aux actualités municipales.

Depuis le début 2012, plusieurs projets sont en train de converger :

- De nombreux aménagements cyclables vont accompagner l'arrivée du chronobus ;
- Le Plan Communal de Déplacements Doux a été adopté lors du dernier Conseil municipal, en avril dernier ;
- Le PAVE (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics) va vous être présenté lors du présent conseil ;
- Le Plan de stationnement dans le centre-ville, est en train d'être finalisé.

La simultanéité de ces projets est une chance, car elle facilite une vision transversale permettant une plus grande cohérence du résultat.

Une autre caractéristique de ces projets c'est qu'ils ont comporté une participation de différents groupes de citoyens : groupe participatif handicap, groupe déplacements, parents d'élèves, commerçants.

Ce souci de dialogue citoyen est aussi la marque des projets de sauvegarde et d'aménagement du bois du Chassay et de la protection et la mise en valeur des prairies du bord de Loire. De plus, pour ce dernier projet, nous venons de signer une convention pluri-annuelle avec le CORELA (CONservatoire REgional des rives de la Loire et de ses Affluents) qui doit nous apporter une meilleure connaissance de la biodiversité de ces milieux et des conseils d'entretien et de protection.

Les appuis techniques et scientifiques, d'une part, et l'expertise d'usage des différents groupes de citoyens, d'autre part, doivent nous permettre de trouver les solutions plus pertinentes et plus cohérentes pour le bien de tous et toutes.

C'est cette méthode d'élaboration de projet que nous avons envie de mettre en œuvre.

Anthony DESCLOZIERS : (an nom de Sainte-Luce Avance) : *(résumé) Quel plaisir de se retrouver aujourd'hui dans un nouveau contexte politique, avec l'élection de François Hollande et, plus proche de nous, de Michel Ménard.*

Cela représente un espoir pour des millions de gens et pour la jeunesse en particulier qui a été placée au cœur de la campagne de F. Hollande.

La jeunesse à Sainte-Luce est une priorité de la municipalité actuelle qui se traduit par une augmentation des moyens pour l'accueil péri-scolaire, l'accueil de loisirs, ...

Nous portons aussi nos efforts pour l'accueil des nouveaux arrivants en prévoyant de nouveaux équipements qui leur sont dédiés, des espaces verts et, récemment, le cinéma en plein air qui a connu un succès populaire.

En matière d'éducation, F. Hollande a mis au cœur de son projet la redéfinition des rythmes scolaires, avec la participation des collectivités locales. Car, bien entendu, nous sommes persuadés que ce nouveau gouvernement saura respecter les collectivités. Nous savons que la situation économique est difficile. Mais nous allons y faire face avec beaucoup de volontarisme.

Mettons-nous au travail !

Luc GEISMAR : (extraits) Jane MICHAUD et moi, souhaitons intervenir à l'occasion de ce Conseil Municipal qui marque la fin de la période électorale (présidentielle et législatives).

Nous sommes une composante du Groupe majoritaire Sainte Luce Avance, mais n'avons jamais pris la parole lors cette assemblée, aussi nous semble-t-il juste en certaine circonstance de pouvoir nous exprimer et nous vous en remercions.

Tout d'abord pour féliciter les Socialistes pour leurs succès massifs aux élections législatives et dans la circonscription où Michel MENARD confirme son poste haut la main.

Cela donne à la Majorité Présidentielle la latitude nécessaire pour travailler sereinement, sérieusement et prendre toutes les décisions qui s'imposent pour redresser notre pays et le remettre sur les rails.

Nous souhaitons vivement que la nouvelle équipe de François Hollande y parvienne.

C'est d'ailleurs dans cette optique que Jane MICHAUD et moi-même, à l'entre 2 tours de l'élection présidentielle avons appelé localement à voter HOLLANDE.

Quelques jours plus tard à la surprise générale François BAYROU, effectuait un geste historique vers la gauche, sans demande personnelle de la moindre contrepartie démontrant ainsi que le Centre est libre de ses choix et de ses alliances.

Les 2 principaux appareils politiques, le PS et l'UMP n'ont été d'accord sur rien lors de ces élections... sauf sur l'élimination de François Bayrou Président du MoDem 0% de compatibilité entre le PS et l'UMP et pourtant ils auront tenu à s'accorder sur un point sur leurs consignes de vote dans la 2^{ème} circonscription des Pyrénées Atlantiques. (...)

Nous remercions les nombreux et sympathiques témoignages de soutien de membres de l'équipe municipale, des militants de la gauche "plurielle" et d'électeurs Lucéens (...).

Mais la politique est un monde brutal (...).

François Bayrou (est) battu dans les Pyrénées Atlantiques hypothéquant ainsi sur le très court terme son avenir politique mais laissant un Boulevard au centrisme et une Avenue à ses idées de qui vont inévitablement refaire surface.

A propos de faire surface, la proportionnelle en voilà une autre bonne idée !

Le Front de Gauche, Le Front National (que l'on aime ou que l'on déteste), et le MoDem, partis n'ayant pas réussi ou pas voulu faire d'alliance avec l'UMP et le PS se retrouvent avec 15 sièges soit 2,6% des sièges alors qu'ils totalisent la bagatelle de 38,14% des voix lors du premier tour de l'élection présidentielle.

La Démocratie a ses raisons que la raison ne connaît pas !

2 - 2 Compte administratif 2011 :

Christophe CLERGEAU (résumé) Cette année 2011 a été marquée par l'arrivée de nouveaux habitants. e.s : 356 logements ont été livrés (après 481 en 2010). Il a donc fallu ouvrir une classe, renforcer l'accueil péri-scolaire, servir plus de repas dans les restaurants scolaires (+12% par rapport à 2010) et renforcer les capacités d'accueil des centres de loisirs.

Recettes de fonctionnement : elles augmentent de 6,4%.

- Les impôts locaux (7,7M€, +10,4%) résultant de l'augmentation de la population, de la ré-évaluation des bases (+2% , décidé par l'Etat) et l'augmentation des taux (+1,5%, décidé par la municipalité), des droits de mutation qui résultent des ventes de logements (0,52M€, +7,5%) ;
- La baisse des dotations de l'Etat (2,4M€, -1,6%) résultant du désengagement de l'Etat et de la sous-évaluation de la population lucéenne : officiellement de 11966 personnes, elle est sans doute entre 13500 et 14000 ;
- Les dotations de Nantes Métropole en hausse (1,5M€, +3,3%) ;
- Les recettes des services (0,8M€, +20,7%) ;
- Etc...

Dépenses de fonctionnement : en hausse de 4,1%.

- Dépenses de personnel (7,2M€, +4,78%)
- Dépenses des services (2M€, +6,2%)
- Subventions aux associations (1,2M€, +6%)
- Intérêts des emprunts (0,4M€, -3,6%)
- Etc...

L'épargne : grâce à cet effort vertueux, l'épargne brute a battu un record avec un montant de 2,1M€. Et, après remboursement de l'annuité de la dette en capital, l'épargne nette s'est établie à 1,34M€.

Les investissements : Durant cette année 2011, ils ont repris avec un montant de 2,8M€, mais avec un faible recours à l'emprunt nouveau (+0,3M€).

Au total : cette année 2011 présente un bilan financier très positif : malgré une arrivée de population nouvelle induisant des dépenses supplémentaires (école, petite enfance, loisirs, aises sociales, ...) nous avons maintenu une hausse des dépenses inférieure à la hausse des recettes.

Nous avons terminé cette année 2011 avec une dette par habitant faible : 656€ (et sans doute de l'ordre de 570€ si on prenait en compte la population réelle). Ce ratio sera plus fort en 2012, puisque nous avons décidé de faire des investissements importants (école de la Minais, par ex) qui vont nécessiter un recours plus fort à l'emprunt.

Jacques GAUDICHEAU (résumé) Encore une fois, nous considérons que les dépenses de personnel sont trop élevées. Et quant au refrain sur le désengagement de l'Etat, je pense que nous ne devrions plus trop l'entendre, vu les changements nationaux intervenus.

Claude ROUSSELEAU (résumé) Concernant les dépenses de personnel, je vous indique que l'embauche d'un agent de catégorie C représente une hausse de 0,5% de la masse salariale. Lorsqu'une classe s'ouvre, nous sommes tenus de procéder à l'embauche d'un ATSEM, sans compter les embauches nécessaires pour augmenter le nombre de places à l'accueil péri-scolaire et à l'accueil de loisirs.

Bernard AUNETTE (résumé) Nous n'avons pas le choix : les écoles constituent une compétence obligatoire des communes. De la même façon, ce n'est pas nous qui fixons le prix du point d'indice de la fonction publique et nous n'avons que très peu de marge de manœuvre par rapport au GVT (Glissement Vieillesse Technicité). Mais je vous assure que nous avons un suivi important de la masse salariale avec Claude Rousselot.

Christophe CLERGEAU (résumé) On ne sait encore rien sur l'évolution des dotations de l'Etat, en particulier la Dotation Générale de Fonctionnement. Il faut d'abord que le gouvernement fasse le point exact sur les héritages et sur ses marges de manœuvre. Pour notre part, nous réclamons surtout un rétablissement de l'autonomie des collectivités locales. Mais si la politique du gouvernement ne nous donne pas satisfaction, nous saurons le dire ! Remerciements au service finances de la ville, mais aussi aux efforts de tous les services qui ont permis que l'augmentation des recettes soit supérieure à l'augmentation des dépenses.

Aucun débat concernant le compte administratif du budget annexe « événements culturels ».

2 - 8 Tarifs municipaux 2012 :

Christophe CLERGEAU (résumé) D'une façon générale, les tarifs proposés comportent une hausse de 2%, y compris la restauration scolaire qui répond à un besoin important et très utilisé. Par contre, pour les tarifs Education, enfance jeunesse (comprenant le Patio, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs, les séjours d'été), qui subissent une forte hausse de demandes, conséquence de l'arrivée de nouveaux habitants, nous avons le choix entre 2 solutions pour ne pas pénaliser les finances communales :

- soit limiter le nombre de places
- soit augmenter les tarifs pour coller au coût réel pour la commune, en sachant que les tarifs sont variables par rapport au quotient familial et donc non pénalisants pour les familles à revenus modestes ou moyens.

C'est la seconde solution qui a été choisie avec une augmentation de l'ordre de 10 % des tarifs concernés.

Voté à l'unanimité.

2 - 9 et 10 Subventions aux associations :

Christophe CLERGEAU (résumé) Subvention exceptionnelle de 500€ à l'USL pour l'organisation du tournoi du Grand Ouest et de 550€ à l'association Corto Loisirs mobilisée autour de la question du Handicap.

2 - 14 Subvention au fonctionnement de l'école privée St Vincent :

Bernard AUNETTE (résumé) Comme chaque année, la subvention de fonctionnement de l'école privée, sous

contrat d'association avec l'Etat, doit être ré évaluée. La ré évaluation proposée est de l'ordre de 2%.

3.-1 Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) :

Roselyne DURAND : (résumé) Afin de définir les priorités de ce plan pour rendre la ville accessible aux personnes en situation de handicap, une groupe de travail a été constitué avec des membres du Comité consultatif handicap, une représentant des commerçants et d'autres citoyens motivés par la démarche. Des priorités d'aménagements ont été définies, en particulier l'axe situé entre la Mairie le mail de l'Europe, la Poste, la place de Gaulle et les écoles du centre Il est souhaité que les premiers aménagements soient faits dès 2012.

Patrick COTREL : (résumé) Nous avons eu la chance d'avoir à traiter dans la même période le plan de circulation lié au chronobus (qui implique des

aménagements pour les déplacements doux), le Plan Communal de Déplacements Doux (voté lors du dernier Conseil municipal ce PAVE et le futur plan de stationnement qui fait l'objet d'une concertation avec le groupe de travail déplacements, les Commerçants et les Parents d'élèves. Cela nous a permis de traiter ces différents volets concernant les déplacements avec une réelle transversalité, et donc avec une plus grande cohérence.

De plus, ces différentes démarches se sont faites avec la concertation de différents groupes de citoyens. Cela nous permet de trouver des solutions plus intelligentes et plus conformes aux différents besoins.

5 - 2 Majoration des droits à construire :

Bernard AUNETTE : (résumé) La loi Sarkozy propose de majorer les droits à densifier les constructions de 30% (par exemple un étage supplémentaire sur le même emplacement), sauf si la collectivité locale compétente s'y oppose. Nantes Métropole propose de consulter les citoyens et les communes, sur la base d'une note

décrivant les conséquences qui résulteraient de la mise en application de cette loi.

Pour sa part, la commune de Sainte-Luce se déclare hostile à l'application de cette majoration : nous considérons que l'augmentation actuelle de la population est suffisant ; il s'agit de contrôler l'urbanisation et non pas de l'accélérer. **Unanimité.**

9 – 1 et 2 Accueil de loisirs :

Marylise ROINE-LACHAISE : (résumé) La mutualisation de certains séjours d'été avec la commune de Thouaré pour permettre d'offrir des choix diversifiés va être reconduite en 2012.

D'autre part, une convention est passée avec l'ANEF-FERRER, qui est chargée par l'Etat d'accueillir des familles de réfugiés au sein de l'Hôtel 1^{er} prix sur le territoire de Sainte-Luce, afin de permettre à 6 à 12 enfant de ces familles de participer à l'accueil de loisirs du 16

juillet au 17 août. Par cette convention, l'ANEF-Ferrer participera aux frais d'accueil et de repas de ces enfants.

Roselyne DURAND : (résumé) Nous attachons beaucoup d'importance à ce que les enfants, qui n'ont pas la chance de partir en vacances, puissent bénéficier de moments privilégiés nécessaires à leur épanouissement. Les joies partagées entre enfants de toutes origines et de tous milieux permettent de construire les bases d'une citoyenneté solidaire et pérenne.

11 - Ressources humaines :

Claude ROUSSELOT : (résumé) Le CNFPT, chargé de la formation professionnelle des Agents territoriaux, voit ses moyens diminuer (baisse du taux de cotisation des collectivités). En conséquence, il ne prendra plus en charge les frais de déplacement et d'hébergement des Agents en formation. C'est donc la commune qui devra financer ces frais

Le régime indemnitaire des Agents est revalorisé de 3% à compter du 1^{er} avril 20102 (nouveaux montants mensuels allant de 124 à 582€). **Unanimité.**

Le Maire vient de signer une convention avec « DS Services Groupe SOFAXIS » afin de pouvoir organiser des contre visites médicales.

15- Marchés publics:

René QUEBRIAC : (résumé) Un concours de maîtrise d'œuvre va être lancé pour l'école de la Minais. Le jury sera composé de Anthony DESCLOZIERS, Marie-Lise ROINE-LACHAISE, Maryvonne SARRAZIN, Patrick COTREL, Jacques DENIS (titulaires) et de Véronique

CADIEU, Jane MICHAUD, Martine LAMOTTE, René QUEBRIAC et Jacques CORDON (suppléants).

Le marché des espaces verts va être relancé. Pour 2 des 3 lots, il comprendra des clauses d'insertion pour les publics en difficulté, conformément à l'Agenda 21.

26 - 1 Enfance Jeunesse Education :

Anthony DESCLOZIERS : (résumé) Afin de donner plus de stabilité à la collaboration entamée avec les FRANCAS, une convention pluriannuelle va être signée

pour 3 ans. Le montant de l'adhésion est de 2000€ pour 2012.